



CARREFOUR
GROUPE

FLASH INF 1/2

TÉMOIGNAGE D'UN SALARIÉ DONT LE MAGASIN VIENT DE PASSER EN LOCATION-GÉRANCE



Voici le témoignage terrible d'un collègue dont le magasin vient tout juste de passer en location-gérance. Les situations décrites sont inadmissibles et montrent bien le désengagement de Carrefour envers des salariés qui se sont investis durant des années pour l'enseigne.

« Petit topo sur 2 mois de location gérance dans notre magasin (en LG depuis le 1er septembre). En résumé et comme nous le craignons, nous sommes **lâchés par Carrefour** !!!

La société qui a récupéré le magasin en location-gérance a eu des soucis lors du premier mois de paye. La RH a d'ailleurs été licenciée 25 jours après le début de son CDI.

Donc dès le début octobre, **de gros soucis avec la paye** avec un retard de paiement de 10 jours, plus un tiers des contrats qui n'ont eu qu'un acompte et le solde à la moitié du mois... **Des retards également dans l'attribution des tickets restaurants.**

Au deuxième mois, il avait été dit en réunion

de CSE que la paye serait versée le 30... mais en réalité ce fut plutôt le 3 ou 4 du mois d'après.

Des problèmes donc pour les salariés qui ont des fins de mois difficiles (avec des agios à la clef) !

A noter aussi, de grosses difficultés de compréhension des bulletins de salaire Carrefour avec un solde versé mi-septembre **sans aucune explication et sans réponses** à nos questions.

Quand on arrive à contacter Carrefour, on nous dit : **"vous ne faites plus partie du groupe on ne peut pas vous répondre."**

Aujourd'hui au deuxième mois de la cession, nous apprenons par l'APGIS que nous faisons plus partie de cette mutuelle ! Pourtant, la clause sociale signée par le repreneur dit l'inverse.

Nous avons donc envoyé la question suivante sur la messagerie de l'APGIS :



TÉMOIGNAGE D'UN SALARIÉ DONT LE MAGASIN VIENT DE PASSER EN LOCATION-GÉRANCE

TÉMOIGNAGES



Je ne comprends pas que mon contrat maladie soit arrivé à échéance le 31/08/2021. Le groupe Carrefour n'est plus mon employeur, mais la société XXX (locataire gérant du magasin) a repris les contrats mutuelle APGIS avec les mêmes conditions (clause sociale). Pouvez-vous résoudre cette problématique et m'apporter une réponse ?

En fait , il y a bien un contrat APGIS, mais ce n'est plus le même que celui que nous avons avant. Encore faudrait-il que quelqu'un le sache !!! De la part de la société du repreneur, nous avons vraiment une impression **d'ama-
teurisme complet**, comme si c'était la première fois qu'il prenait une location gérance ! **Ils ont l'air de découvrir les problématiques au fur à mesure !** Les incompréhensions, les doutes et les inquiétudes sont donc de plus en plus importantes chez tous les employés. **Notre nouvelle société** reconnaît elle-même n'avoir aucune aide ni soutien, ni informations de la part de Carrefour (le repreneur travaille donc sans aucun historique).

En résumé la location gérance mise œuvre par le groupe carrefour se déroule sans aucune aide sociale, sans soutien, cohérence et transition. C'est inhumain !

Il va falloir se battre pour faire respecter nos droits...

Exemple de petit problème : dans la nouvelle société, **la pointeuse côté ligne de caisse n'est toujours pas en fonction**. Ça fait donc deux mois que toutes les caissières pointent manuellement auprès des conseillères, avec toutes les problématiques que ça peut engendrer. **Côté CSE** nous avons eu deux réunions ordinaires: une première avec présentation, une deuxième avec un CA global et verbal sans aucun tableau et documents. A la question concernant les effectifs, le nombre de CDI, CDD, **nous attendons toujours une réponse !**

Autre chose, pas de traces des derniers PV approuvés et signés.. et nous sommes obligés de réclamer plusieurs fois une date pour la prochaine réunion ordinaire. »

Bref, cela commence très mal. Carrefour vient de faire une très belle démonstration de la façon dont elle abandonnait ses salariés. Il va falloir maintenant faire face tous ensemble !

